

## Que faire des enfants des djihadistes français ?



Mélina Boughedir attend son verdict avec son enfant de 6 mois dans les bras.  
(STRINGER / AFP)

Une cinquantaine de familles, regroupées dans un collectif Familles unies, interpellent le président sur le sort de leurs petits-enfants, nés en France ou sur zone irako-syrienne, aujourd'hui en danger de mort.

Par MARIE VALTON

Ils sont les parents et grands-parents de ceux que les autorités françaises préféreraient ne jamais voir revenir. Ceux dont le sort est suspendu en Syrie, détenus dans le Kurdistan syrien ou entre les mains de la « justice irakienne ». Il y a là **Lydie et Patrice Maninchedda**, venus du Pas-de-Calais, dont la fille Julie, 26 ans, convertie à l'islam est partie en novembre 2014 à Raqqa et vit depuis, avec ses trois enfants, dans une « poche » tenue par les combattants de Daech ; Pascale, « mère et grand-mère » comme elle se présente, qui n'a plus de nouvelles de sa fille, convertie aussi et de ses trois petits-enfants en Syrie depuis six mois. Et aussi **Véronique et Thierry Roy**, dont le fils Quentin est mort « en martyr » en janvier 2016, un an après être parti rejoindre les rangs de Daech entre la Syrie et l'Irak.

Avec une cinquantaine de familles, ils ont fondé un collectif, Familles unies, qu'ils ont présenté lundi 14 mai à Paris.

« Ce collectif, c'est une forme de cri, un appel lancé au gouvernement. Toutes ces familles se sentent abandonnées », a expliqué l'un de leurs avocats, **Martin Pradel**.

En novembre dernier, le président **Emmanuel Macron**, avait promis d'examiner, « au cas par cas », le dossier de ces Français djihadistes capturés en Irak et en Syrie pour un éventuel rapatriement en France.

Mais depuis novembre, le cas par cas s'est résumé à l'examen d'un seul, celui de la Française **Mélina Boughedir**, capturée à Mossoul le 8 juillet 2017 avec ses quatre enfants, qui sera jugée le 4 juin pour terrorisme en Irak. Après des négociations menées par le ministère des Affaires étrangères et la Croix-Rouge, trois de ses enfants

ont pu être rapatriés en France et confiés à une famille d'accueil. Mais qu'en est-il des autres ?

*« Une idéologie qui a volé le cerveau de nos enfants »*

Toutes les familles le disent : *« Oui, nous sommes tous d'accord pour que nos fils et nos filles rendent des comptes à la France, qu'ils soient arrêtés, jugés et incarcérés. Mais nos petits-enfants sont, eux, innocents et en rien responsables de la décision de leurs parents »*, explique Lydie Maninchedda. Sa fille Julie, remariée il y a trois mois, vient d'accoucher, seule, de son troisième enfant, après avoir fui, enceinte, son mari qui la battait. Elle ne voit plus ses deux aînés, âgés de 4 et 2 ans, restés sous la garde de leur père. Lydie sait que le sort de sa fille n'émouvra pas l'opinion publique.

*« Notre combat n'est pas populaire. Tout le monde est contre nous. Mais nous avons élevé notre fille Julie dans le respect des valeurs républicaines de la France. Nous avons fait un signalement aux autorités françaises deux mois avant son départ et depuis, nous n'avons jamais cessé de collaborer avec elles ».*

Lydie et Patrice, Véronique et Thierry et tant d'autres se disent *« proches des victimes du terrorisme »* car *« victimes également d'une idéologie islamiste qui a volé le cerveau de nos enfants »*. Ils réclament *« une justice décente pour ces jeunes Français et l'assistance de la France à laquelle ils ont droit »* ainsi que le *« rapatriement d'urgence de nos petits-enfants victimes de la guerre »*. Ils proposent également la création d'un tribunal international pour juger les auteurs de terrorisme, *« ce qui éviterait de laisser chaque pays appliquer son propre droit »*.

Pour l'avocate **Marie Dosé**, qui représente plusieurs femmes djihadistes et leurs enfants détenus dans le Kurdistan syrien, que les Kurdes ne veulent pas juger et que la France refuse pour l'instant d'extrader, *« ces jeunes femmes sont le produit de notre échec républicain. Cessons de faire croire qu'ils ne nous appartiennent pas. »* ♦